

# C.P.T.S.M.

Club de Plongée de Trouville-Sous-Mer

Site : [www.club-plongee-trouville.fr](http://www.club-plongee-trouville.fr)

## Fiche individuelle d'inscription saison 2019/2020

N° de licence : ..... Niveau de plongée : .....

M. - Mme - Mlle : ..... Nom : ..... Prénom : .....

Numéro : ..... Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Date de naissance : ..... Adresse mail : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

TIV : oui  - non  RIFAP oui  - non  Permis bateau : côtier  - hauturier

(Pour les nouveaux membres, le cas échéant, joindre une copie du brevet.)

En cas d'urgence : Nom: ..... Tél .....

---

### Pièces à fournir en totalité avec le dossier d'inscription

1. La présente fiche dûment complétée et signée au verso par vous-même ou votre représentant légal si vous avez moins de 18 ans.
2. Un certificat médical modèle fédéral obligatoire (tout médecin / médecin fédéral) selon votre condition indiquée sur le tableau disponible sur le site [www.club-plongee-trouville.fr](http://www.club-plongee-trouville.fr), datant de moins de 120 jours.
3. 4 timbres autocollants au tarif lettre en vigueur
4. 1 photo d'identité (première inscription).
5. Le règlement de la cotisation annuelle, de la licence, et de l'assurance complémentaire, facultative mais conseillée. Chèque à l'ordre de C.P.T.S.M ou par virement : Merci de bien préciser votre nom dans le libellé du virement.

RIB : 30002 05934 0000070849K 62 - BIC/SWIFT CRLYFRPP au nom de : CPTSM

---

### Autorisation parentale

Je soussigné, ....., représentant légal, (père, mère, tuteur) autorise l'enfant ..... à pratiquer la plongée subaquatique ainsi que les activités annexes dans le cadre des activités du club en toute connaissance autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin. J'accepte les termes de la Charte du Club.

Fait à ..... le .....

Signature

---

**Pour des raisons d'assurance, les adhérents qui ne sont pas à jour de leur licence et cotisation 15 jours après leur inscription ne pourront être admis.**

# Tarifs et horaires pour la saison 2019/2020

SECTIONS	COTISATIONS	HORAIRES
<b>Plongée adulte</b> <b>(&gt;14 ans)</b> Cette option donne accès à la section Nage avec palmes	<b>155 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>80 € + licence</b> Pour le 2 <sup>ème</sup> membre <b>55 € + licence</b> Pour les suivants	Mardi soir de : 20h à 21h30 Pas d'entraînement les jours fériés Dimanche matin de : 9h à 10h30 Pas d'entraînement les jours fériés
<b>Plongée enfant</b> <b>(10 à 14 ans)</b> Cette option donne accès à la section Nage avec palmes	<b>67 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>37 € + licence</b> Pour les suivants	Se renseigner au club Pas d'entraînement les jours fériés
<b>Nage avec palmes</b> Cette option ne donne pas accès aux autres sections.	<b>90 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>60 € + licence</b> Pour les suivants	Mardi soir de : 19h à 20h30 Jeudi soir de : 20h à 21h Dimanche matin de : 9h à 10h30 Pas d'entraînement les jours fériés

Licences F.F.E.S.S.M. et carte d'identité fédérale	
Licence adulte (plus de 16 ans)	<b>41 €</b>
Licence jeune (de 12 à 16 ans)	<b>26 €</b>
Licence enfant (moins de 12 ans)	<b>12 €</b>

Assurances fédérales facultatives	
Assurance loisir 1	<b>20 €</b>
Assurance loisir 2	<b>25 €</b>
Assurance loisir 3	<b>42 €</b>
D'autres assurances sont proposées, n'hésitez pas à vous renseigner	

<b>La cotisation :</b>	€
<b>La licence :</b>	€
<b>L'assurance loisir 1☐ - 2☐ - 3☐ :</b>	€ _____
<b>Total :€</b>	

## La cotisation "plongée adulte" du C.P.T.S.M. donne droit :

1. A être membre actif du C.P.T.S.M.
2. A l'accès gratuit à la piscine de Trouville strictement pendant les activités du club, avec encadrement obligatoire.
3. A un encadrement assuré par des moniteurs diplômés par la F.F.E.S.S.M. ou par l'État.
4. A la possibilité de participer au sein du Club aux différentes activités : nage avec palmes, technique, biologie, matériel, photos, ...
5. A la possibilité de préparer et de se présenter aux brevets fédéraux : niveaux I, II, III au sein du Club, (préparation des autres brevets au niveau départemental et régional en stages).
6. A l'utilisation du matériel mis à disposition par le club pendant les séances ou les sorties.
7. Aux plongées prévues et organisées par le Club.
8. A l'accès à la piscine de Trouville à tarif préférentiel pendant certains créneaux horaires sur présentation de la carte. (Se renseigner au local du Club ou à la piscine)

### Reste à votre charge :

- Votre petit équipement personnel : palmes, masque, tuba, ceinture, ...
- Les suppléments inhérents aux plongées et sorties : transport, hébergement, gonflage, restauration, ...
- Les fournitures indispensables : carnet de plongées, passeport de plongée, livret pédagogique...
- L'obligation morale d'accepter les termes de la Charte du C.P.T.S.M. (consultable au local du Club).

Fait à :
Le :
Signature attestant que vous avez lu et que vous acceptez les termes de la charte

Subaquatiquement vôtre  
Le Bureau du C.P.T.S.M.